



Réseau Burundi 2000 Plus
— Partenaire des communautés de base —



SEWOH–Projet de Sécurité Alimentaire dans la commune de Gihogazi (Karusi)

TERMES DE REFERENCE DE RECRUTEMENT D'UNE EQUIPE D'EXPERTS POUR MENER UNE EVALUATION FINALE DU PROJET

Bujumbura, 01/08/2022

I. Introduction

Réseau Burundi 2000 Plus (RBU2000+, en sigle) est une Association Sans But Lucratif agréée par ordonnance ministérielle N°530/929 du 6/12/2002 à la suite d'un vaste programme du PNUD en Afrique (Réseau Afrique 2000), issu d'une initiative canadienne et mis en œuvre dans les années 1986 à 2001. Après l'achèvement de la deuxième phase du programme en 2001, une évaluation indépendante a recommandé que le programme soit institutionnalisé sous la forme d'une ONG afin de poursuivre ses objectifs de développement et de pérenniser les résultats atteints. Actuellement, il travaille dans 11 provinces du pays à savoir Bujumbura Mairie, Bujumbura, Gitega, Karusi, Makamba, Muyinga, kayanza, Ngozi, Kirundo, Rumonge et Bubanza.

Le RBU2000+ a pour vision de « *Devenir un pilier de référence d'un développement holistique durable des communautés basé sur la professionnalisation des producteurs dans un contexte de gouvernance participative et dans un environnement écologiquement protégé.* »

Sa mission est d'*améliorer les conditions de vie des ménages de producteurs par des appuis techniques et financiers dans les domaines de l'autonomisation socio-économique, de la santé communautaire, de l'employabilité et de la protection de l'environnement.*

Depuis Novembre 2018, Réseau Burundi 2000 Plus exécute un projet de sécurité alimentaire en commune Gihogazi de la province KARUSI (SEWOH II) sous le financement de BMZ et KNH avec une durée de 52 mois.

Au terme de ce projet, il s'avère important de procéder à son évaluation en vue de dégager les progrès accomplis dans sa mise en œuvre ainsi qu'une analyse d'impact c'est-à-dire les changements intervenus dans la vie des populations cibles, les leçons apprises et les bonnes pratiques enregistrées.

C'est dans cette optique que le Réseau Burundi 2000 Plus est en quête d'un expert reconnu pour mener une évaluation finale comprenant une analyse d'impact du projet SEWOH II.

II. DESCRIPTION DU PROJET CONCERNÉ PAR LA MISSION

1. Esquisse contextuelle

Une forte croissance démographique et une dépendance élevée vis-à-vis du secteur agricole ont entraîné une forte pression sur les ressources naturelles. En raison du manque des terres et des petites superficies disponibles, la productivité agricole est sévèrement limitée. Les aléas climatiques, les maladies des plantes et l'érosion ont contribué à une réduction constante de la productivité agricole. De nombreux ménages de petits exploitants sont forcés de réduire leur capital productif et leurs investissements en intrants agricoles et en autres moyens de production.

Pour faire face à ces défis, le projet a mis à la disposition des bénéficiaires des paquets techniques accompagnés des intrants agricoles de qualités pour les cultures plus productives adaptées à la zone d'action telles que le haricot, maïs et des légumes. L'élevage des chèvres a été promu pour améliorer la qualité de la fumure organique produite dans des composts prônés par le projet et contribuer à l'amélioration des revenus dans les ménages. Des techniques de

protection des ressources naturelles telles que le traçage des courbes de niveau stabilisées par des herbes fixatrices et des plants agroforestiers et l'introduction des foyers améliorés et engrais verts ont été diffusés et renforcés. Les groupements AVEC ont été créés pour améliorer l'accès aux services financiers avec un accompagnement de proximité pour aider leurs membres à valoriser des crédits contractés en incitant les bénéficiaires à entreprendre des AGR. Pour promouvoir les meilleures pratiques de nutrition, des cultures sensibles à la nutrition telles que les légumes et champignon ont été largement diffusées dans la zone d'action du projet, plus particulièrement dans les ménages bénéficiaires. Les membres des ménages bénéficiaires ont été renforcés en capacités sur les meilleures pratiques de nutrition, hygiène et assainissement pour leur faire adopter une alimentation saine et nutritive. Une attention particulière a été portée aux enfants de 6-59 mois et les femmes en âge de procréer. Les enfants testés malnutris ont été admis dans les FARN pour rétablir leur santé. Le projet a travaillé avec les modèles féminins et masculins pour promouvoir la cohésion sociale et réduire sensiblement les conflits familiaux. Les CCPE ont été renforcés en capacités sur les droits des enfants et accompagnés dans l'accomplissement de leur mission de promouvoir et défendre les droits des enfants.

2. Les organisations partenaires de mise en œuvre

L'exécution du projet est assurée par un partenaire dont le Réseau Burundi 2000 Plus (RBU2000+) en étroite collaboration avec les services administratifs et techniques.

RBU 2000+ compte parmi les ONG bien enracinées au Burundi et est un partenaire estimé des principaux donateurs internationaux, tels que l'UE, la Banque mondiale ou l'USAID.

Il mène depuis des années des projets dans les secteurs de la sécurité alimentaire, du développement communautaire et de la conservation des ressources.

3. Les objectifs, indicateurs et résultats du projet

Objectif Global : Le projet contribue à renforcer la capacité de résistance (résilience) aux crises alimentaires dans trois collines de la Commune Gihogazi, province de Karusi.

Objectif spécifique : La résilience de 1 800 ménages de petits paysans et ménages sans terre aux crises alimentaires est renforcée.

Le projet vise trois résultats :

Résultat 1 : La disponibilité et l'accès aux aliments de base se sont améliorés.

Les indicateurs de ce résultat sont les suivants :

- ✓ 80% des ménages directement ciblés ont pu augmenter leur production d'aliments de base essentiels (maïs, haricots, légumes d'au moins 20%)
- ✓ 80% des ménages directement ciblés par le projet se sont constitués une épargne individuelle et ont régulièrement accès aux crédits qu'ils consacrent aux investissements dans l'agriculture et l'élevage, le bien-être de la famille et à l'alimentation de leurs familles.

Résultat 2 : Les capacités locales pour une gestion productive et durable des ressources naturelles sont renforcées.

Les indicateurs de ce résultat sont les suivants :

- ✓ 80% des ménages ciblés par le projet ont adopté les « bonnes pratiques » propagées par le projet dans au moins trois sur quatre domaines (agriculture, élevage, gestion post-récolte et conservation des ressources).
- ✓ Les hangars de stockage construits par le projet (trois hangars à 60 tonnes de capacité) sont pleinement utilisés au moment de la récolte.
- ✓ 1800 ménages utilisent les foyers améliorés.
- ✓ A la fin du projet les terres cultivables de 70% des ménages cibles (1.650 ménages x 70% x 0,44ha = ca. 510 ha) sont mieux protégés d'érosion et de pertes d'eau à cause des aménagements de terrains mis en place et des pratiques agro-forestières.
- ✓ 150 paysans innovateurs (PI) formés et organisés en des conseils collinaires, fournissent des conseils agricoles communautaires.
- ✓ Sous la direction du réseau des PI, un plan de développement agricole conçu conjointement pour la conservation des ressources et l'amélioration durable de la production est mis en œuvre dans chaque communauté.

Résultat 3 : La qualité et la diversité de la nourriture des femmes et enfants de 0 – 23 mois se sont améliorées.

Les indicateurs de ce résultat sont les suivants :

- a) Les indicateurs du cadre logique
 - ✓ 80% des femmes dans les ménages cibles appliquent de meilleures pratiques de nutrition et d'hygiène.
 - ✓ Le score de diversité alimentaire moyen IDDS pour les femmes âgées de 15-49 ans s'est amélioré d'un point par rapport à la valeur de base.
 - ✓ La qualité et la diversité de l'alimentation des enfants de 6 à 23 mois se sont améliorées (Outil MAD=4.2)
- b) Les indicateurs qui ne sont pas du cadre logique
 - ✓ 50 % des ménages en conflits ont adhéré au changement de comportement ;
 - ✓ 30 % des enfants ayant subi des abus ont été rétablis dans leurs droits par les CCPE ;

4. Financement et durée du projet

La durée du projet est de 52 mois et est financé par le Ministère Fédéral de la Coopération économique et du Développement (BMZ) de la République Fédérale d'Allemagne et KNH

5. Zone d'intervention et bénéficiaires du projet

Le projet couvre trois collines de la commune GIHOGAZI qui sont GIHOGAZI, RUYAGA et RUTEGAMA. Les bénéficiaires directs du projet sont au nombre de 1808 dont 159 Paysans innovateurs, 1499 petits producteurs et 150 ménages vulnérables. Parmi les bénéficiaires indirects, 1384 adoptants à qui le projet a servi de modèle et qui ont bénéficié des appuis techniques et semences du projet. A travers leurs activités, des retombées positives sont attendues au profit des populations des trois collines d'intervention.

III. OBJECTIF DE L'ÉVALUATION

L'évaluation finale du projet doit fournir un bilan concret de mise en œuvre de toutes les activités du projet suivant les indicateurs de résultats repris dans le cadre logique et en prenant en compte les niveaux de désagrégation prévus. A cette fin, l'évaluation doit également fournir des données spécifiques aux groupes cibles : il convient d'envisager une désagrégation par genre et pour les groupes cibles PI et PP d'une part et les ménages vulnérables avec ou sans terres d'autre part. Les activités faisant objet d'évaluation sont :

- ✓ Analyser le niveau d'adoption des bonnes pratiques agricoles promues pour les cultures du projet (Maïs, Haricot et légumes) et les impacts des productions agricoles enregistrées sur la vie socioéconomique des ménages bénéficiaires ;
- ✓ Analyser le niveau d'adoption des bonnes pratiques de gestion post récolte en mettant en évidence l'utilisation des hangars construits par le projet ;
- ✓ Evaluer le niveau d'adoption des bonnes pratiques pour l'élevage des chèvres ;
- ✓ Mesurer le niveau d'adhésion des bénéficiaires dans les AVEC, l'accès aux services d'épargne et crédit et les domaines d'affectation des crédits contractés ;
- ✓ Analyser la contribution des AGR entreprises dans l'amélioration des revenus des ménages ;
- ✓ Analyser l'adoption des techniques de protection des ressources naturelles telles que l'agroforesterie, aménagement des courbes de niveau, compostage et usage des foyers améliorés ;
- ✓ Evaluer le niveau de mise en œuvre du cahier de charge des conseils collinaires agricoles
- ✓ Evaluer le niveau de mise en œuvre de plan de développement agricole conçu conjointement pour la conservation des ressources et l'amélioration durable de la production (plan des visions collinaires) dans chaque communauté ;
- ✓ Evaluer le niveau de connaissance et adoption des bonnes pratiques de nutrition, hygiène et assainissement enseignées par le projet ;
- ✓ Evaluer le niveau de mise en œuvre des PIP
- ✓ Mesurer la valeur du FIES des ménages cibles du projet ;
- ✓ Mesurer le score de diversité alimentaire moyen IDDS pour les femmes âgées de 15-49
- ✓ Analyser la qualité et la diversité de l'alimentation des enfants de 6 à 23 mois en se référant à la valeur MAD.
- ✓ Evaluer le niveau d'adoption au changement positif de comportement des ménages en conflits ;

- ✓ Evaluer le niveau de traitement des cas d'abus faits aux enfants dans la communauté pour le rétablissement de leur droit.

IV. UTILISATEURS DE L'ÉVALUATION

Les principaux utilisateurs de l'évaluation sont le bailleur du projet (BMZ/KNH) ainsi que le Réseau Burundi 2000 Plus qui est le partenaire de mise en œuvre. Ils utiliseront les enseignements tirés et les bonnes pratiques diffusées par le projet pour les reproduire dans des projets futurs.

D'autres part, les utilisateurs secondaires sont les services techniques et administratifs et les autres parties prenantes ayant été impliquées dans la mise en œuvre du projet qui, à leur tour, utiliseront les résultats, les leçons et les recommandations de cette évaluation pour améliorer la mise en œuvre de projets similaires.

V. CRITÈRES DE L'ÉVALUATION

L'évaluation devra se référer aux critères d'évaluation à savoir la pertinence, la cohérence, l'efficacité, l'impact, la durabilité et l'appropriation

Pour ce, l'évaluation devra reposer principalement sur :

- ✓ **Pertinence :** Une appréciation de la pertinence du projet par rapport aux besoins des groupes cibles, les politiques du pays en matière de sécurité alimentaire et le contexte socioéconomique du pays. A ce titre, ce travail analyserait si le projet s'inscrivait dans le cadre des réponses aux besoins des bénéficiaires par rapport à leurs situations de base vécues en matière agropastorale, environnementale, nutritionnelle, inclusion financière et équilibre de genre dans leur communauté. Une attention particulière est à porter sur l'efficacité de l'approche PIP sous tous ses piliers pour répondre aux besoins de développement des ménages ruraux et mener un changement de leur mode de vie. Par ailleurs, l'évaluation appréciera la compatibilité des interventions du projet avec les priorités du pays.
- ✓ **Cohérence :** L'évaluation doit également fournir une déclaration sur la conception et la mise en œuvre du projet au regard du nouveau critère de cohérence du CAD de l'OCDE. La cohérence est définie comme la mesure dans laquelle l'intervention est compatible avec les autres interventions menées au sein du pays, du secteur ou des institutions. Dans le cadre de la cohérence, il est à examiner comment d'autres interventions (en particulier des politiques) ont appuyé ou affaibli le projet évalué, et inversement (la cohérence externe). La cohérence externe concerne la cohérence entre le projet évalué et ceux menés par d'autres acteurs dans le même contexte. Elle englobe la complémentarité, l'harmonisation et la coordination avec les autres acteurs, et vérifie que l'intervention apporte une valeur ajoutée tout en évitant le chevauchement d'activités. En ce qui concerne la cohérence interne, il faut vérifier s'il y avait des synergies et des interdépendances entre les projets réalisés par RBU 2000+.

- ✓ **Efficienc** : l'évaluation appréciera si le chronogramme des activités a été réalisé comme prévu et si les moyens matériels et financiers mobilisés par le projet sont cohérents aux résultats et changements générés par les interventions du projet dans les groupes cibles. Ceci met l'accès sur l'amélioration de la sécurité alimentaire au niveau des ménages accompagnés, disponibilité des denrées alimentaires et nutrition des groupes cibles, accès aux services financiers, augmentation des revenus, la cohésion sociale, de possibles changements au sein des familles et des communautés à la suite des activités de l'égalité des genres et adéquation de l'approche PIP au contexte socioéconomique vécu par les ménages selon la situation de base.
- ✓ **Efficacité** : Une analyse critique sur l'efficacité du projet en terme de connaissance, changement de comportement, appropriation des bonnes pratiques agricoles et environnementales introduites, systèmes de gestion post récolte, pratiques de nutrition et hygiène, gestion équitable et efficace des ressources familiales et inclusions financières par des groupes cibles en référence à la situation de base des ménages accompagnés, l'efficacité de l'approche PIP dans l'appropriation des interventions du projet par les groupes cibles et les progrès réalisés en matière de genre et cohésion sociale.

A ce point, il est également nécessaire d'examiner dans quelle mesure les mesures renforcées et supplémentaires entreprises dans le cadre du projet et approuvées par le donateur ont contribué à la réalisation des objectifs et à l'efficacité du projet.

- ✓ **Impact** : Une analyse des effets et impacts du projet induits dans la communauté cible en termes de connaissances, attitudes et pratiques ayant une influence sur la sécurité alimentaire. Le travail définira les facteurs ayant eu une grande influence d'impacts (négatifs et positifs) des ménages accompagnés au niveau de l'augmentation des productions agricoles et des revenus, adoption des meilleurs pratiques de nutrition et hygiène et la cohésion sociale.
- ✓ **Durabilité et l'appropriation** : Faire une analyse critique sur la durabilité et l'appropriation des acquis du projet au-delà de la période d'exécution du projet. Ce travail tirera une conclusion si les stratégies et approches utilisées dans la mise en œuvre du projet permettent d'assurer la pérennité des acquis du projet au-delà de sa période d'exécution, les facteurs pouvant influencer les groupes cibles et la communauté à s'en approprier, les leçons apprises de la mise en œuvre du projet et le niveau de collaboration avec les partenaires susceptibles de jouer un rôle clé dans la pérennisation des acquis.
Une appréciation ou analyse de l'efficacité et complémentarité des différentes approches utilisées dans la mise en œuvre du projet à savoir le PIP, AVEC, FARN, ABATANGAMUCO et CCPE.

VI. CONCEPTION ET METHODOLOGIE DE L'EVALUATION FINALE

La conception et la méthodologie détaillée de l'évaluation doit être proposée par l'évaluateur dans son appel d'offre ou son rapport initial. La méthodologie, y compris le calendrier et l'échantillon représentatif sera préalablement validée par le RBU 2000+ lors de la réunion d'orientation.

Un accord final sur la conception et la méthodologie de l'évaluation doivent être discutés sur la base de l'offre soumise et/ou du rapport initial.

Les méthodes et les sources de données doivent être triangulées afin d'améliorer la validité des résultats de l'évaluation.

Les données existantes (par exemple, les enquêtes/bases de référence, les enquêtes/lignes finales, les données secondaires (rapports), les données de suivi) doivent être inclus.

En plus, dans le but d'analyser la mise en œuvre des PIP des PI et PP, des visites à domiciles seront organisées par l'évaluateur pour documenter l'existence des PIP dans les ménages et leurs niveaux de mise en œuvre. Pour ce, des activités qui ne sont pas réalisées, l'évaluateur demandera les raisons ou difficultés rencontrées lors de la mise en œuvre des PIP.

La méthodologie sera participative incluant toutes les parties prenantes. L'évaluation devra collecter les informations qualitatives et quantitatives permettant de tirer des conclusions pertinentes sur les performances globales du projet SEWOH II.

Elle comprend 3 étapes clés dont :

- Une étape de démarrage qui comprend au moins une réunion avec les responsables de RBU 2000+ et du projet pour clarifier les objectifs, la logistique et les procédures de l'évaluation, ainsi que l'élaboration d'un rapport initial (rapport de démarrage) et des outils de collecte de données. Le rapport initial et les outils de collecte de données doivent être convenus avec RBU 2000+ et KNH avant le début de la collecte de données proprement dite.
- Une étape de collecte des données auprès d'un échantillon représentatif. Les outils de collecte de données doivent être testés au préalable et une attention particulière doit être accordée à une formation approfondie du personnel chargé de la collecte des données et à une assurance qualité complète du processus avec participation aussi du responsable du projet et le chargé de nutrition.
- Une étape d'analyse et production de rapports provisoire et final.
- La remise d'un draft du rapport d'évaluation et la présentation des résultats à la direction de RBU 2000+ et au responsable du projet. Les commentaires factuels de RBU 2000+ et KNH doivent être pris en compte par les évaluateurs lors de la rédaction du rapport final.

VII. RESULTATS ATTENDUS DE L'EVALUATION FINALE DU PROJET

1. Etablissement du niveau de performance du projet sur ses 3 résultats et indicateurs y afférents,

2. Une détermination des valeurs finales du projet pour tous les indicateurs du cadre logique et les indicateurs qui ne sont pas du cadre logique ainsi que leur présentation sous une forme appropriée.
3. Une analyse critique sur l'efficacité et l'efficience des stratégies et approches utilisées dans la mise en œuvre du projet ;
4. Une analyse des risques, forces et faiblesses dans la mise en œuvre du projet et les recommandations susceptibles d'améliorer les futures interventions ;
5. Une analyse comparative entre le coût des activités et les résultats atteints par le projet est établie et des observations sont formulées ;
6. Une analyse des partenariats avec les acteurs impliqués dans les domaines d'intervention du projet de la zone d'action et la qualité de leurs prestations ;
7. Une comparaison est établie entre le bilan global de mise en œuvre et la situation de référence du projet ;
8. Proposition des recommandations émergeant de l'évaluation de la mise en œuvre du projet.

VIII. PRODUITS LIVRABLES ET ECHEANCES POUR LES RAPPORTS

Les rapports suivants doivent être rédigés par l'évaluateur :

Un rapport préliminaire à élaborer à la suite de la revue documentaire et à valider au cours de l'atelier méthodologique de l'équipe, et qui comprendra : description de la méthodologie incluant la matrice d'évaluation, le chronogramme daté, les outils et le plan d'analyse.

Ce rapport accompagné de son budget opérationnel sera rendu une semaine au plus tard après l'atelier de cadrage méthodologique.

Un rapport provisoire qui doit être livré une semaine après les travaux de terrain, Il sera structuré comme suit :

- ✓ Résumé exécutif
- ✓ Introduction (contexte et justification et rappel des objectifs de l'évaluation)
- ✓ Méthodologie (cadre de l'évaluation, population et échantillon, procédures de collecte de données, analyse documentaire) principes éthiques, difficultés et contraintes - limites de l'évaluation-, organisation du travail (calendrier, réalisation du travail de terrain et atelier, équipe)
- ✓ Résultats / Conclusions
- ✓ Questions qui restent à explorer (perspectives)
- ✓ Recommandations
- ✓ Annexes

Un rapport final prenant en compte tous les amendements, validé par le comité technique de révision, disponible en version électronique et version papier imprimée et reliée en 2 copies en français. Il importe toutefois de noter que le rapport final ne doit dépasser 40 pages au max (sans les annexes).

Il importe également de noter que le fichier numérique contenant des photos de l'évaluation, y compris des photos liées au processus d'évaluation (par exemple, discussions de groupe, entretiens, atelier final) doivent être soumises en format JPEG ou GIF.

IX. CALENDRIER / DURÉE & MODE DE PAIEMENT

L'évaluation finale du projet se fera au cours du mois d'Octobre/Novembre 2022 sans toutefois dépasser maximum vingt (20) jours ouvrables payés. La date de début de la mission sera précisée lors de la signature du contrat. Cette durée proposée inclut également le temps des déplacements dans la zone d'intervention du projet ainsi que les activités de préparation et d'analyse de la documentation, de la préparation des enquêtes de terrain, des interviews et la collecte des informations, analyse des données et de la rédaction du rapport.

Le paiement sera fait par virement bancaire de la façon suivante :

- ✓ 40 % après la session de présentation de la méthodologie
- ✓ 60% à la fin du contrat avec l'approbation du rapport final

Le décaissement de la première tranche de cette évaluation sera conditionné par l'acceptation du rapport de démarrage des consultants par RBU2000+ et BMZ. Le délai de paiement ne peut excéder trente (30) jours à compter du lendemain de la réception de la facture suivant les clauses du contrat signé avec le consultant.

X. CONFIDENTIALITÉ

Tous les documents et données acquis à partir de la documentation, lors d'entretiens ou de réunions sont et restent confidentiels et ne doivent être utilisés que pour les besoins de l'évaluation. Les documents à produire ainsi que tout le matériel lié à l'évaluation (produit par le consultant) sont confidentiels et restent à tout moment la propriété du contractant (RBU2000+).

XI. COMPOSITION ET PROFIL DE L'EQUIPE D'EXPERT

Pour cette évaluation, RBU2000+ propose une équipe de deux consultants de profils complémentaires dont l'un spécialiste en sécurité alimentaire et nutrition et un autre en développement rural

a. L'expert en sécurité alimentaire et nutrition (chef de mission) ayant la formation et les qualifications suivantes :

- Formation universitaire en agronomie avec spécialisation en nutrition ;
- Expérience confirmée d'au moins 10 ans dans l'évaluation des projets de sécurité alimentaire et nutrition ;
- Connaissances avérées sur la problématique de la conservation et de la fertilité des sols au Burundi ;
- Expérience avérée dans la conduite d'enquêtes tant qualitatives que quantitatives, y compris l'élaboration d'outils, la direction d'enquêtes, la gestion et l'analyse de données (qualitatives, quantitatives), la présentation graphique de données ;

- Maitrise et expérience confirmée dans la récolte, l'analyse et l'interprétation des données FIES, IDDS et MAD ;
- Maitrise des approches de vulgarisation agricole en particulier les approches auto promotionnelles ;
- Connaissances des approches de nutrition notamment l'approche FARN et Maman Lumière ;
- Maitrise de la langue française ;
- Bonne capacité de rédaction des rapports

b. Un expert en développement socio-économique du monde rural :

- Formation universitaire en économie ou en développement communautaire ;
- Expérience approuvée d'au moins 10 ans dans des évaluations et études socioéconomiques au Burundi portant sur les projets de développement rural et en particulier ceux du domaine de la sécurité alimentaire ;
- Avoir une expérience pertinente en matière de l'évaluation qualitative et quantitative des projets ;
- Maitrise des approches d'auto promotion ;
- Avoir une expérience solide sur l'évaluation de l'inclusion financière des communautés, particulièrement le fonctionnement des associations villageoises d'épargne et crédit ;
- Bonnes connaissances en suivi et évaluation des projets (planification et gestion budgétaire) ;
- Expérience en évaluation des aspects genre et gestion équitable des biens du ménage.

XII. ROLES ET RESPONSABILITES DES PARTIES

❖ Rôles et responsabilités du Réseau Burundi 2000 Plus :

Il apportera son appui nécessaire pour que l'équipe de consultants puisse mettre en œuvre leur mission d'évaluation dans les délais impartis. (*Facilitation des contacts avec les autorités locales, facilitation d'entrer dans les communautés et des contacts avec les bénéficiaires du projet et paiement des honoraires de prestation*)

❖ Rôles et responsabilités du consultant et de son équipe :

Le consultant principal s'assurera du bon déroulement de la mission conformément aux TDR et à ses propositions technique et financière validées.

Le consultant principal et son équipe veilleront à respecter les différentes politiques de RBU 2000+ lors de sa mission, notamment le code de conduite, les règles éthiques et la

confidentialité autour des données collectées ; la production et la soumission des livrables convenus de qualité et dans le délai.

XIII. OFFRES TECHNIQUE ET FINANCIERE

Les candidats doivent fournir :

Une offre technique et financière

- L'offre technique détaillée qui présente :
 1. La compréhension des objectifs et de la mission demandée ;
 2. La description de la méthodologie et de l'échantillonnage ;
 3. Le chronogramme des activités pour cette évaluation ;
 4. Le Curriculum Vitae (CV) détaillé de chaque personne alignée ;
 5. Les Références des travaux similaires à cette évaluation.
- L'offre financière détaillée :

L'offre financière comprend une proposition de budget pour l'évaluation complète.

Les offres financières seront demandées aux 3 premiers candidats retenus après analyse des offres techniques.

XIV. SOUMISSIONS, DATE LIMITE & CRITERES D'EVALUATION

a) Soumission des Offres

Les offres doivent être soumises électroniquement en mode PDF à l'adresse de l'organisation : info@rbu2000plus.org au plus tard, **le 31/08/2022 à 17h00, heures locales**. Aucune offre ne sera acceptée après cette date et heure.

Ainsi RBU 2000+ n'effectuera aucun paiement si le consultant n'a pas accompli toutes les tâches dans les délais impartis. La base du calendrier des paiements est à déterminer lors des négociations contractuelles.

Le candidat sera choisi sur la base de l'offre technique et de l'offre financière qu'il soumettra. Sera choisi celui qui présentera la meilleure offre technique et financière basée sur le meilleur rapport qualité/prix. Au cours de l'évaluation des offres, une présélection de trois meilleures offres techniques sera faite et les offres financières seront ensuite demandées uniquement à ces candidats retenus au cours de la présélection pour analyse.

Ainsi, la sélection du candidat se déroulera comme suit :

- ✓ Analyse des CV suivant le degré de réponse aux critères de qualification, de compétence et d'expérience conformément aux TDR ;
- ✓ Analyse de la proposition technique ;

Le processus de l'évaluation se basera sur les pondérations suivantes :

- *Offre technique* : (50%)
- *Offre financière* : (40%)

- *Pertinence des expériences professionnelles du consultant principal ou de l'équipe alignée (un économiste et un statisticien) :(10%)*

Fait à Bujumbura, le 01/ 08/ 2022

Préparé par	Vérfié par	Approuvé par
Fidès SABUKWIGIRA Chargée du Suivi-évaluation du projet	Médard HIMBARWA RAF au RBU2000+	Charles BIGIRINDAVYI Coordonnateur National de RBU2000+